Persee

Monsieur Ariel Colonomos

# Sociologie et science politique : les réseaux, théories et objets d'études

In: Revue française de science politique, 45e année, n°1, 1995. pp. 165-178.

Citer ce document / Cite this document :

Colonomos Ariel. Sociologie et science politique : les réseaux, théories et objets d'études. In: Revue française de science politique, 45e année, n°1, 1995. pp. 165-178.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1995_num_45_1_403509

BY: creative commons

le plan sociologique des nouveaux directeurs d'agences. De la même façon, la pression des usagers ne peut être indifféremment interprétée comme la demande exaspérée d'une plus grande efficacité managériale. L'exemple de l'Italie est là pour montrer que les usagers cherchent peut-être plus à obtenir des faveurs de la part des fonctionnaires que de les voir respecter strictement l'ordonnancement juridique. La réhabilitation de l'usager s'est donc faite suivant la logique propre à chaque système. Et l'évocation du marché ou de la privatisation ne conduit nullement à des solutions identiques. La fonction publique ne se laisse pas réduire à des grilles de lecture politiques ou sociologiques, faites pour d'autres usages et en d'autres temps. Le problème est irréductible à tout autre, et il n'est pas de bonne méthode que d'assimiler fonctionnaires et salariés du secteur privé, agents publics et politiciens professionnels. La frontière entre administration et politique, les particularités des normes juridiques applicables, bref, le service public, constituent toujours des enjeux de pouvoirs, et les mécanismes institutionnels ne sont pas manipulables à l'infini. C'est l'un des grands mérites de l'ouvrage d'A. Claisse et de M.-C. Meininger que d'avoir rappelé l'apport décisif de la recherche administrative à la compréhension de l'État contemporain, recherche en l'occurrence d'autant plus utile qu'elle est patiente et scrupuleuse.

Luc ROUBAN
Centre de recherches administratives
Fondation nationale des sciences politiques

Persée creative commons

## *Sociologie et science politique : les réseaux, théories et objets d'études*

À l'occasion de la parution de l'ouvrage d'Alain Degenne et de Michel Forsé [1], le concept de réseau fait, une nouvelle fois, l'objet d'une investigation en sciences sociales. Comme en témoignent également les nombreuses études consacrées à ce sujet publiées récemment, cet ouvrage est l'indicateur de l'intérêt croissant de la sociologie à l'égard de cette problématique. À la lumière des travaux qui l'ont précédé, on souhaite aborder les questions soulevées par A. Degenne et M. Forsé susceptibles d'éveiller en tout premier lieu l'intérêt des politistes. La lecture de ce livre, les modèles sociologiques dont il se fait l'écho engagent à la formulation de ce dialogue et de cet enrichissement mutuel entre la théorie sociologique et ses applications dans le domaine de la science politique. Un premier constat s'impose au lecteur : la nature du travail entrepris par A. Degenne et M. Forsé a impliqué une très bonne connaissance de la littérature existante sur un sujet, dont les auteurs rendent compte de manière synthétique en problématisant cette accumulation de recherches et la sédimentation de ce savoir. Aussi ont-ils orienté cette présentation dans la perspective de leur propre conception de la sociologie et de la définition d'un projet théorique rendu directement explicite au cours de leur introduction. Lui-même le fruit de lectures et de réflexions successives, ce texte rassemble des outils d'analyse précieux ; on prendra soin de rapporter les acquis de cet ouvrage aux travaux de science politique consacrés, en règle générale, à des études de cas.

1. Alain Degenne, Michel Forsé, *Les réseaux sociaux, une analyse structurale en sociologie*, Paris, A. Colin, 1994, 279 p.

*Les théories sociologiques des réseaux*

Cet ouvrage intervient à un tournant de la réflexion sociologique sur les réseaux. Après plus de vingt ans d'élaboration d'une notion qui apparaissait jusqu'à une époque très récente encore incertaine, les réseaux sont toujours regardés avec suspicion par certains praticiens des sciences sociales peu confiants dans la fiabilité d'un tel objet[1].

Pourtant, les réseaux sont considérés par d'autres chercheurs comme une notion stimulante, dont l'utilisation éclaire un pan de la réalité que l'approche institutionnelle des phénomènes sociaux avait tendance à occulter. En ce sens, la mobilisation des réseaux dans l'investigation sociologique témoigne de la volonté de dévoiler la genèse de certains mécanismes marqués par l'informalité et/ou des logiques avec lesquelles des travaux sur les entreprises économiques nous ont familiarisés. La notion d'entreprise — dans une tradition qui va de Max Weber jusqu'aux apports les plus récents de la sociologie des organisations[2] — se révèle tout à fait centrale pour accéder à la compréhension de cet objet. Elle ouvre au sociologue la porte d'un univers où l'individu et le groupe constituent des unités de mesure, d'observation et d'analyse. Comme le rappellent les deux auteurs en introduction, c'est dans cette sphère de l'individu et des groupes que se forment les réseaux.

L'ouvrage d'A. Degenne et de M. Forsé incorpore des approches et une méthodologie qu'une vingtaine d'années de travaux sur ce sujet ont contribué à accumuler. En effet, plusieurs articles de ces auteurs font l'objet d'une reprise dans cet ouvrage[3], ainsi que de nombreux travaux américains et français qui ont participé à l'élaboration progressive de cet objet en sciences sociales. Aussi, le projet de ce livre a une visée didactique; les auteurs souhaitent formaliser une méthode pour l'analyse des groupes sociaux, là où l'approche en termes de réseaux éclaire l'observation et l'étude des interactions. Leur ambition est d'emblée énoncée clairement: il s'agit de «comprendre concrètement comment la structure contraint les comportements tout en émergeant des interactions» (p. 7).

Il convient tout d'abord de situer cet ouvrage et l'inscription théorique revendiquée par A. Degenne et M. Forsé. Les préalables méthodologiques dont les deux sociologues français prennent le soin de s'entourer témoignent de l'enjeu théorique qu'implique l'utilisation des réseaux. Cet objet se situe au

1. Dans le domaine des relations internationales, on constate une division entre deux courants de la discipline: l'école néo-réaliste et les analystes des flux transnationaux qui concentrent notamment leur attention sur l'analyse des réseaux transnationaux. L'école néo-réaliste adopte une perspective institutionnaliste, qui nie implicitement la réalité des réseaux en mettant en question la validité scientifique de cette approche dans les relations internationales. Pour une synthèse de cette opposition, on peut se référer à Jean-Jacques Roche, «Les relations internationales: théorie ou sociologie?», *Le Trimestre du monde*. 3e trimestre 1994, p. 45-46.

2. Pour une synthèse de cette relation entre l'objet réseau et la sociologie des organisations, on peut se reporter à Emmanuel Lazega, «Analyse de réseaux et sociologie des organisations», *Revue française de sociologie*, 35, 1994, p. 293-320; du même auteur, on peut consulter les travaux sur des réseaux de cabinets d'avocats d'affaires: «Analyse de réseaux d'une organisation collégiale: les avocats d'affaires», *Revue française de sociologie*, 33, 1992, p. 559-589. Sur le même objet, dans la lignée des travaux de Max Weber et de Pierre Bourdieu, le travail de Yves Dezalay en sociologie du droit éclaire considérablement une compréhension stratégique des réseaux d'entreprises juridiques dans la société internationale; est en jeu ici leur confrontation avec des institutions que les réseaux de cabinets d'avocats d'affaires tentent de concurrencer: Yves Dezalay, *Marchands de droit: la restructuration de l'ordre juridique international par les multinationales du droit*, Paris, Fayard, 1992, 293 p.

3. Michel Forsé, «Les réseaux de sociabilité, un état des lieux», *L'Année sociologique*, 41, 1991, p. 247-264; Alain Degenne, «Un langage pour l'étude des réseaux sociaux», dans *L'esprit des lieux*, Paris, Éditions du CNRS, 1986.

cœur d'une redéfinition des paradigmes et émerge des mutations récentes introduites dans les sciences sociales. Aussi, l'analyse structurale que revendiquent A. Degenne et M. Forsé n'est en aucune manière tributaire du structuralisme traditionnel tel que les recherches entreprises au cours des années 1960 avaient cherché à le constituer. A. Degenne et M. Forsé ont pris leur distance vis-à-vis du structuralisme originel en soulignant d'emblée que « la structure pèse sur l'action suivant un déterminisme faible » (p. 14). Repris de manière récurrente tout au long de l'ouvrage, ce préalable théorique est érigé en repère, au centre d'un ensemble d'exemples fortement hétérogènes. La relativité du contrôle social constitue le fil directeur de la lecture et de l'analyse sociologiques proposées par ces deux auteurs qui se situent par rapport à la querelle entre structuralisme et individualisme méthodologique en soulignant leur appartenance à un des deux courants de la perspective individualiste, l'interactionnisme structural (p. 12-14). Ce choix a une valeur essentielle dans la définition de l'objet réseau : en effet, ce courant nuance l'idéal-type de la conception individualiste atomistique telle que Max Weber l'énonce et à laquelle les deux auteurs ne sauraient souscrire dans leur propre définition[1].

L'étude d'A. Degenne et de M. Forsé témoigne de cette volonté de redéfinir les paradigmes sociologiques au bénéfice d'une réévaluation de l'acteur. Dans sa genèse, la notion de réseau s'est constituée grâce aux différents apports de la sociologie ou de l'anthropologie[2]. Le développement du réseau en sciences sociales se situe dans le prolongement du débat qui oppose les tenants du structuralisme et les partisans de l'individualisme méthodologique. Dès 1974, Jeremy Boissevain semble le souligner dans un des ouvrages de référence pour une notion en perpétuel devenir[3]. Les nouveaux courants de la sociologie et de l'anthropologie s'investissent dès lors dans la réévaluation de l'acteur au sein des rapports sociaux, en légitimant ainsi la sortie du paradigme structuro-fonctionnaliste. L'école des réseaux voit le jour aux États-Unis et en Angleterre à partir des années 1970. Aux États-Unis, se développe une mouvance anthropologique qui privilégie l'approche individualiste du social, et le réseau s'impose dès lors comme un instrument d'analyse adéquat et fonctionnel[4]. Certes, cette démonstration constitue, à cette époque, une attaque implicite à l'égard de l'école structuraliste, notamment à l'encontre de Lévi-Strauss et de ses émules[5].

1. Cette prise de distance par rapport à la sociologie webérienne n'implique pas, pour autant, un refus de celle-ci dans son ensemble. Comme nous le verrons par la suite, l'apport webérien est intégré dans la compréhension des réseaux dont M. Degenne et A. Forsé rendent raison. Cette sociologie demeure un passage obligé dans leur définition de l'objet, notamment dans le rapport qu'il entretient avec le politique.

2. Bien entendu, il serait absurde de ne pas se référer à la géographie pour mieux saisir cet objet. Cependant, notre propos implique des choix méthodologiques, peu conciliables avec une liste exhaustive de l'utilisation du terme « réseau » en sciences sociales. Ces constructions théoriques de la science politique ont partie liée avec un dialogue interdisciplinaire qui traverse, à l'heure actuelle, certains secteurs des sciences sociales. En ce qui concerne la géographie, la notion de réseau est introduite dans de nombreuses publications récentes qui ont pour objectif de faciliter la compréhension du monde contemporain. Certains ouvrages sont autant de stimulantes portes ouvertes au dialogue avec les sociologues et les politologues. On peut citer, à titre de référence, Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy, Denis Retaillé, *Le monde : espaces et systèmes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Dalloz, 1993 (2e éd.), 596 p.

3. Jeremy Boissevain, *Friends of friends : networks, manipulators and coalitions*, Oxford, Basil Blackwell, 1974, 285 p.

4. Pour une étude de la genèse du réseau en tant qu'objet des sciences sociales, on peut consulter avec profit J. Clyde Mitchell, « Social networks », *Annual Review of Anthropology*, 3, 1974, p. 279-299.

5. À l'image de l'un des travaux fondateurs de ce courant, les structures élémentaires de la parenté, cette pensée privilégie, en sciences humaines, l'étude des liens structurels.

En postulant l'existence de réseaux, les sciences sociales sont amenées à penser la nature des liens sociaux et des relations inter-organisationnelles. En conséquence, l'artificialité des construits sociaux apparaît au sociologue comme un des paramètres de sa recherche et une des plaques tournantes de la formule du réseau. Sur le plan pratique, la capacité d'invention sociale des individus se projette dans l'espace social et politique, où cette agrégation de dyades fonctionnelles est susceptible de s'opérationnaliser.

L'étude des réseaux est marquée par cette interaction, cette tension et cette confrontation entre les instances structurantes du politique et les groupes sociaux ou les individus. L'introduction d'A. Degenne et de M. Forsé est précisément consacrée à cette dialectique. Sur le plan épistémologique, on retrouve ce débat en science politique où s'affrontent deux paradigmes majeurs, le structuralisme et l'individualisme méthodologique. Les différentes études menées aux États-Unis à partir de la configuration du réseau témoignent de ce souci de mettre en rapport la forme des interactions, leur structure et le résultat sociopolitique auquel aboutit cette situation interactive. Dans la lignée des travaux sociologiques d'Elisabeth Bott[1], certains politologues ont souhaité mettre en lumière des typologies structurelles de liens sociaux en les référant à leurs effets socio-politiques[2]. Ainsi, David Knoke a construit un tableau général de l'utilisation des réseaux dans le domaine de la science politique. Cette utilisation qu'il dénomme structurelle se veut interactionniste. Cependant, on comprend mal la pertinence d'un tel concept si le principal et pour ainsi dire unique critère de définition est l'interaction. Ce manque de précision affaiblit la portée d'un travail qui a pour ambition de présenter, en les juxtaposant les unes aux autres, des analyses du comportement électoral, des pratiques clientélaires, des mouvements sociaux ou des relations internationales. Aussi, la spécificité du réseau n'est pas établie en tant que telle. Dès lors, l'effet novateur de cette méthode d'analyse se trouve considérablement réduit. En revanche, on remarque un net retour aux thèses structuro-fonctionnalistes que la méthode interactionniste avait eu originellement pour ambition de mettre en question. M. Forsé semble indiquer la possibilité de ce glissement lorsqu'est abordée l'analyse des réseaux[3]. Cette impression se confirme tout particulièrement lorsque David Knoke aborde les relations internationales en évoquant les théories de la dépendance[4]. Ce retour signifié aux structures est paradoxal et ne peut que surprendre le lecteur. En effet, la lecture interactionniste repose sur le constat d'une dilution de l'autorité centrale dans des liens multiples. La participation active des individus et des groupes a pour effet la décentralisation, conduisant ainsi à nuancer les effets de structure.

En se recentrant autour de l'individu, les sciences sociales ont pour ambition de dévoiler les stratégies qui animent les différents acteurs. Celles-ci révèlent leurs capacités à transcender les déterminismes et les institutions, à construire à travers leurs interactions des rapports sociaux fonctionnels[5]. Dès lors, ces stratégies font l'objet d'un développement à l'aide d'un schéma, une représentation physique et analytique des différents acteurs en présence et de leurs relations, définissant ainsi le réseau par une approche interactionniste. En effet, la notion de réseau implique la poursuite d'objectifs, à travers notamment l'interprétation et l'instrumentalisation de normes et de valeurs. La structuration du réseau fait apparaître l'économie qui résulte d'une telle démarche, motivée

1. Elizabeth Bott, *Family and social networks*, Londres, Tavistock Publications, 1957; Elizabeth Bott a établi un rapport entre la forme du réseau et le message qu'il diffuse.

2. David Knoke, *Political networks, the structural perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 290 p.

3. Michel Forsé, art. cité, p. 262.

4. David Knoke, *op. cit.*, p. 175-202.

5. Joseph Galaskiewicz, *Exchange networks and community politics*, Londres, Sage, 1979, 203 p.

par la recherche d'un profit social, économique et politique[1]. À cet égard, l'intérêt commun bien compris constitue un facteur majeur de coalescence. Le réseau adopte pour principe et dynamique l'association: il est le résultat de cette dynamique qui lui procure les moyens d'investir l'espace social. Les réseaux sont orientés par la recherche d'une logique utilitaire, le fruit d'une économie d'échelle résultant de l'agrégation de nouveaux intervenants.

Le plan de l'ouvrage d'A. Degenne et de M. Forsé repose sur l'imbrication de deux échelles de la vie sociale: les macro et les microstructures. La dialectique entre ces deux dimensions fonde la dynamique des réseaux, qui se situent à la croisée même de ces deux pans de la vie sociale. Les différents chapitres de cet ouvrage traitent implicitement ou explicitement de ce rapport. L'interconnaissance des individus telle que les deux auteurs l'envisagent au cours du chapitre 1 témoigne de leur intérêt pour des structures sociales, où les individus sont des acteurs performants dans la genèse des propres ensembles à l'intérieur desquels ils s'inscrivent. L'individu et le groupe, la centralité et le pouvoir (chapitre 6) sont au cœur du questionnement sociologique de ces deux auteurs qui tentent, à travers le langage des graphes (chapitre 3) de traduire les dynamiques de réseau (chapitre 7) et de développer tout un questionnement autour du capital social (chapitre 5). Dans un premier temps, l'approche en termes de réseau vise à situer les individus: le local (chapitre 2) est dès lors une sphère privilégiée de l'étude de ces phénomènes. À travers son étude du local, le sociologue note dans quelle mesure la genèse de l'identité est tributaire de l'appartenance à plusieurs cercles (local, national et supranational, par exemple), ou bien de plusieurs groupes désireux de capter l'allégeance des individus et dans lesquels il se reconnaît sans allouer de manière exclusive son allégeance (chapitre 8).

*Théories sociologiques et objets politiques*

Afin d'affirmer leur projet d'interactionnisme structural, A. Degenne et M. Forsé ont recours à une analyse quantitative et à une formalisation à l'aide de graphes. Les domaines abordés par ces deux auteurs sont variés et témoignent de la pluralité des objets que l'analyse sociologique embrasse. La construction de graphes et l'utilisation des statistiques sont certainement des éléments précieux dans la reconstruction du réseau à partir de l'observation sociologique. Aussi, les sociologues des réseaux cherchent en premier lieu à identifier des ponts entre plusieurs groupes et plusieurs organisations. Ces ponts sont parfois des individus ou des groupes: ils sont les plaques tournantes du réseau qui donnent un sens à sa fonctionnalité et à son devenir (p. 32-33). En sociologie des relations internationales, plusieurs auteurs ont eu recours à cette méthodologie dans leur analyse des relations inter-organisationnelles. On songe alors aux nombreux travaux qui ont vu le jour dans le domaine des multinationales. Afin de rendre raison du développement de firmes dans un espace régional, certains auteurs ont souligné la présence de personnages et d'unités tout particulièrement performants et significatifs dans cette dynamique de régionalisation et de diffusion[2]: Huibert Schijf et Meindert Fennema attribuent à ces individus une fonction d'ancrage du réseau dans le processus de régionalisation. Cette méthodologie implique une connaissance étendue des relations interfirmes, sans laquelle la genèse de la régionalisation ne serait pas compréhensible. Souvent délégués afin de mettre en place des liaisons entre les maisons

1. À propos de la notion d'économie, on peut voir un ouvrage théorique qui ouvre des perspectives d'études dans cette direction: Daniel Parrochia, *Philosophie des réseaux*, Paris, PUF, 1993, 300 p.

2. À titre d'exemple, Huibert Schijf, Meindert Fennema, «The transnational network», dans Frans N. Stokman, Rolf Ziegler, John Scott, *Networks of corporate power, a comparative analysis of ten countries*, Cambridge, Polity Press, 1985, p. 250-266.

mères et les filiales [1], les individus au cœur de ces processus de régionalisation correspondent aux ponts qu'A. Degenne et M. Forsé désignent dans leur analyse par les graphes.

L'observation des organisations et des groupes est tout particulièrement éclairante afin de mieux cerner les dynamiques de réseaux et les liens entre plusieurs unités qui reposent sur des relations à la fois économiques, sociales et politiques. En Allemagne, aux États-Unis et en Angleterre, l'analyse des politiques publiques a recours à cette méthodologie, qui met l'accent sur l'observation puis l'analyse d'organisations reliées les unes aux autres par un système de maillages. Ces mécanismes impliquent une dilution du pouvoir et un partenariat entre l'État et des réseaux d'entreprises; l'observation sociologique, la schématisation graphique aident à mieux cerner ces dynamiques. La mise en œuvre de politiques publiques est parfois tributaire dans ces pays de *policy networks*, une terminologie difficilement traduisible en français visant à désigner les relations inter-organisationnelles, qui se composent dans le sillage de l'État, dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques [2]. Dans une perspective théorique en prise sur ces exemples, le modèle associatif fait l'objet d'un questionnement de la part de certains politologues comme Wolfgang Streeck et Philippe Schmitter [3]. Le paradigme associationniste, constitutif de la logique des réseaux, est-il en mesure de concurrencer les trois autres modes de régulation politiques traditionnels, la communauté, le marché et l'État? Ces deux auteurs soutiennent la validité d'un tel modèle traduisant l'interdépendance stratégique des acteurs. Cependant, ce mode de régulation demeure précaire: il est, pour l'heure, en butte à la rivalité des différents groupes entre eux. Par ailleurs, il faut noter que l'État est un acteur politique dont le rôle demeure central: en effet, celui-ci s'arroge bien souvent un droit de regard et de fonctionnement sur cet univers associatif.

La force des liens faibles se situe au cœur de la réflexion d'A. Degenne et de M. Forsé. Cette formule et cette problématique introduites par un des premiers sociologues américains à s'intéresser à ces questions, Mark Granovetter, indique la pertinence de certains liens sociaux que l'analyse structuraliste classique avait eu tendance à déconsidérer. Dans un article auquel les deux sociologues français font référence à plusieurs reprises, pour en souligner l'importance mais aussi parfois pour en limiter la portée, Mark Granovetter fait état de la force des liens faibles dans la définition des conduites des individus et la poursuite de leurs objectifs, au détriment des liens forts comme, par exemple, les relations intra-familiales. Cette théorie des réseaux dégage les capacités d'innovation de l'individu dans la définition de sa trajectoire sociale à l'extérieur des premiers cercles qui l'ont vu prendre son essor. Elle repose sur une étude quantitative menée par le sociologue américain, consacrée à la recherche d'un emploi dans la ville de Boston au début des année 1970 [4]. Cette enquête fait

1. Huibert Schijf et Meindert Fennema prennent, notamment, l'exemple du développement de IBM en Europe en soulignant le rôle qu'a occupé Jacques Maisonrouge dans ce processus d'intermédiation avec les États-Unis.

2. Il existe une importante littérature sur ce sujet. On peut citer, entre autres, Bernd Marin, Renate Mayntz, *Policy networks, empirical evidence and theoretical considerations*, Francfort, Campus Verlag, Boulder, Westview Press, 1991, 330 p., ou bien aussi, R.A.W. Rhodes, «Policy networks, a British perspective», *Journal of Theoretical Politics*, 2 (3), 1990, p. 293-317, suivi de Grant Jordan, «Subgovernment policy, communities and networks», p. 319-338.

3. Wolfgang Streeck, Philippe Schmitter, «Community, market, state and associations? The prospective contribution of interest governance to social order». dans Grahame Thompson (ed.), *Markets, hierarchies and networks*, Londres, Sage, 1991, p. 227-241.

4. Mark Granovetter, «The strength of weak ties», *American Journal of Sociology*, 78 (6), mai 1973, p. 1360-1380. Cet article théorique correspond à un résultat auquel est arrivé l'auteur au cours de sa thèse reprise dans un ouvrage, *Getting a job, a study of contacts and careers*, Cambridge, Harvard University Press, 1974, 179 p.

apparaître l'utilité des liens faibles dans la recherche d'un emploi, précisément au détriment des liens forts comme les liens familiaux. Le poids des variables structurales se trouve ainsi considérablement nuancé : l'individu est à l'origine de ses propres cercles relationnels et l'appartenance à ces cercles est véritablement fonctionnelle. Dans le domaine de la sociologie électorale, certains sociologues ont été confrontés à une problématique similaire lorsqu'ils ont souhaité rendre raison de l'explication du vote. L'opposition entre liens forts et liens faibles correspond à une réalité concernant les comportements politiques que certains travaux ont permis de souligner. En observant le vote en Angleterre, un sociologue britannique a mis en évidence la prégnance de l'appartenance à des réseaux de voisinage composés de proches et d'amis ; la prise en compte de ce facteur explicatif relativise dès lors considérablement la portée des paradigmes structuralistes traditionnels, comme la classe sociale, le patrimoine ou le sexe [1].

L'étude des élites est un domaine qui a traditionnellement fait l'objet d'un investissement tout particulièrement significatif de la part des politistes. On peut d'emblée souligner en guise de constat que l'approche en termes de réseaux se révèle heuristique dans l'étude des mécanismes de socialisation ou bien dans la reconstruction de la prise de décision. Dans son manuel de sociologie politique, Jacques Lagroye signale la pertinence d'une telle approche et l'usage que le politiste est amené à faire de cette notion. L'observation et l'étude de réseaux de notables à l'échelle locale éclaire la compréhension de la vie politique et dévoile des interactions que l'approche institutionnaliste a tendance à occulter [2]. A. Degenne et M. Forsé contribuent à renforcer la perspective théorique de cette approche opérationnalisée par de nombreux sociologues du politique ou anthropologues comme Marc Abélès [3]. Dans la perspective de ces études, on retient les outils proposés par A. Degenne et M. Forsé qui, à l'aide des graphes, mettent en évidence les rôles assumés par les élites dans la définition d'une politique en termes de centralisation des mouvements sociaux et de leur intégration. L'approche en termes de cliques est retenue pour identifier des mécanismes de distribution des rôles et de contrôle des ressources [4].

Lorsqu'A. Degenne et M. Forsé souhaitent développer la thématique du capital social en ayant recours au réseau, ils orientent leur pensée directement dans une double perspective, grâce à l'apport conjoint de Thomas Hobbes (« avoir

1. David M. Frankel, « Class, social networks and Labour Party support in Great Britain », *Research in Social Stratification and Mobility*, 10, 1991, p. 345-364. D'un point de vue théorique, on peut se référer à David Knoke, « Networks of political action towards theory construction », *Social Forces*, 68 (4), juin 1990, p. 1041-1063.

2. Jacques Lagroye, *Sociologie politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Dalloz, 1991, p. 198-199 (2e éd. 1993). Voilà la définition que propose Jacques Lagroye du réseau en science politique : « Précisons qu'un réseau politique est ici entendu comme un système de relations traversant en quelque sorte divers secteurs de la vie sociale (politique, sociale, économique, culturel, administratif, etc.) et liant durablement ses membres par l'intérêt commun qu'ils trouvent à s'épauler mutuellement dans l'action politique ... C'est par exemple le réseau qu'un "notable" local peut mobiliser à son profit lorsqu'il est candidat au conseil général de son département » (p. 198).

3. Marc Abélès, *Jours tranquilles en 89. Ethnologie d'un département français*, Paris, Odile Jacob, 1989, cité dans Jacques Lagroye, *op. cit.*, p. 198. Marc Abélès « Les réseaux et le pouvoir », *Sciences humaines*, 5, mai-juin 1994, p. 17-19 (n° hors série). À partir de deux exemples, un département français et le Parlement européen à Strasbourg, l'élection d'un député et la prise de décision avec les lobbies, Abélès fait l'anthropologie du politique en dégageant la fonction du réseau : la constitution du pouvoir.

4. A. Degenne et M. Forsé reprennent les résultats des enquêtes d'Edward Laumann et Franz Pappi menées aux États-Unis et en Allemagne sur la structuration des pouvoirs locaux (p. 171). Les résultats de l'enquête démontrent l'importance de la centralité dans l'orientation des politiques locales. E.O. Laumann, F.U. Pappi, *Networks of collective action : a perspective in community influence systems*, New York, Academic Press, 1976.

des amis c'est avoir du pouvoir») et de Max Weber (les trois types de ressources dont dispose l'individu, l'économique, le symbolique et le politique) (p. 135-136). Aussi, est principalement en jeu dans le réseau la question de la légitimité et de l'accès aux ressources. Le travail de Guillaume Devin sur l'Internationale socialiste atteste de la prégnance de cette problématique pour des groupes politiques et des partis dans un contexte inter et transnational[1]. L'appartenance à un réseau comme une internationale de partis procure des ressources en termes de légitimité et évite l'isolement pour des formations à la recherche de contacts et de soutiens. Dans la description et l'analyse de l'Internationale socialiste que Guillaume Devin propose au lecteur, on retrouve les principaux traits dégagés par A. Degenne et M. Forsé à partir de leur étude sur la sociologie des réseaux: faible degré de formalisation et de coordination des relations, défaut de véritable spécialisation des rôles, absence de définition des frontières dans un système qui mêle différents types d'acteurs aux réunions sans poser véritablement de principes de hiérarchie effective[2].

Lorsqu'en sociologie politique les réseaux sont à l'étude, il est tout particulièrement intéressant de souligner la plurifonctionnalité des individus ou des groupes insérés dans ces organisations et donc, de fait, des liens qui les unissent les uns aux autres. Les réseaux sont des ensembles où les relations définies par A. Degenne et M. Forsé sont multiplexes[3]. En effet, se compose dans l'informalité une pluralité de liens qui soudent temporairement les membres d'un groupe les uns aux autres, en les insérant dans une série d'échanges susceptibles d'évoluer rapidement. La présence de personnages centraux comme des élites témoigne au sein du réseau de la multiplexité et également de la plurifonctionnalité des liens à travers lesquels circulent de nombreuses ressources variées. Les pratiques clientélaires sont un exemple traditionnel et significatif de cette problématique tout particulièrement prégnante dans l'espace informel du politique. On rencontre, là, l'exemple d'une multiplicité d'échanges plurifonctionnels, qui lient les uns aux autres différents individus proches du pouvoir[4]. L'étude des élites et des réseaux rejoint une problématique désormais classique dans le domaine de la science politique. Les réseaux favorisent l'accumulation d'un capital social et les études de sociologie politique depuis Charles Wright Mills jusqu'à Pierre Bourdieu ont mis en évidence les enjeux liés à ce questionnement. La densité des liens et leur multiplexité sont les indicateurs de la formation d'un réseau, où sont en jeu la distribution des ressources et le rapport au pouvoir. En se référant simultanément à T. Hobbes et à M. Weber, A. Degenne et M. Forsé tiennent à souligner la pertinence d'un mode d'observation du politique, engageant ainsi le politologue au questionnement de problématiques traditionnelles. Si la méthodologie se révèle inédite, en revanche les questions qu'elle tente de cerner font partie d'une tradition solidement établie de la science politique. La notion de capital social dans le réseau implique une réflexion sur la forme même de cette organisation, sur l'ouverture ou la fermeture qui caractérise ce type de formation. Ces deux dynamiques témoignent de la posture du réseau face à la captation des allégeances qui le fait vivre. L'ouver-

1. Guillaume Devin, *L'internationale socialiste. Histoire et sociologie du socialisme international (1945-1990)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 360.

2. *Ibid.*, p. 287.

3. «Au-delà du nombre d'alters par ego, si l'on envisage plusieurs types de relations (amis, parents, voisins, etc.), on peut constituer des données représentatives sur la *multiplexité* des réseaux» (p. 29).

4. On peut notamment se référer aux travaux de Jean-François Médard et à son analyse de ces pratiques dans le cas africain: Jean-François Médard, «L'État sous-développé en Afrique noire: clientélisme politique ou néo-patrimonialisme», Bordeaux, Institut d'études politiques, 1982, 36 p. (ronéo). Dans une perspective comparative, voir Christopher Clapham, *Private patronage and public power*, Londres, Francis Pinter, 1982, 222 p.

ture du réseau est nécessaire pour lutter contre les pertes que l'inévitable désaffection de certains membres entraîne. Cependant, le réseau possède également ses propres critères dans la sélection qu'il opère afin de définir sa politique de recrutement. Ainsi, les réseaux se définissent souvent à partir d'un paradoxe, constitutif de leur présence dans l'espace socio-politique, qui leur confère, à cet égard, un statut intermédiaire: trop visibles, ils risquent de s'institutionnaliser et de devenir statiques en empêchant ainsi la formation de nouvelles alliances; trop opaques, leur clandestinité les éloigne de l'accès à la parole à l'intérieur du système et freine la vocation pluraliste ou plurifonctionnelle qui fait leur force. La structuration interne des rapports sociaux témoigne également d'une relation entre forme et dynamique socio-politique. En effet, l'apport des enquêtes sociologiques nous renseigne sur les stratégies des acteurs à l'œuvre dans la formation des réseaux: l'absence de liens entre les membres d'un réseau initié par une même personne favorise un contrôle plus important de la part de son initiateur. En revanche, lorsqu'existent des liens entre les membres du réseau, ce contrôle par le centre est moins aisé (p. 138) [1].

A. Degenne et M. Forsé souscrivent à l'interactionnisme structural, sans omettre pour autant d'accorder à l'individu une place de tout premier ordre dans la définition de ses propres liens sociaux. Dès lors, ils sont en mesure de produire une typologie classificatrice des différents modèles de médiateur et de personne centrale au sein du réseau (p. 150). De nombreux travaux en science politique gagneraient à s'inspirer de cette typologie afin de rendre raison de la genèse et de la consolidation de certains mouvements sociaux. On pense notamment aux études sur le charisme des dirigeants, dont l'approche serait renouvelée en appréciant les modalités à travers lesquelles des leaders sont capables de lier entre eux plusieurs cercles. L'analyse des réseaux serait ainsi en mesure de prendre ses distances vis-à-vis de la théorie du complot et de fonder, en sciences sociales, un objet à l'écart des projections fantasmatiques. L'individualisme méthodologique constitue, en ce sens, un rempart contre les formulations rigides des réseaux, à terme susceptibles d'apparaître exclusivement comme des instruments de conspiration [2].

D'une manière générale, A. Degenne et M. Forsé encouragent le développement de programmes d'études sur les relations inter-organisationnelles. La mise en évidence du réseau stimule l'élaboration d'une problématique susceptible d'éclairer les enjeux liés aux relations entre différentes formations sociales dans l'univers socio-politique. Aussi, la sociologie des organisations s'est attachée à décrire et à analyser certains phénomènes impliquant une multiplicité d'intervenants autour de la définition d'un enjeu. La méthodologie proposée par A. Degenne et M. Forsé nous aide ici à mieux cerner cette problématique du rapport entre les organisations; le langage des graphes traduit ces relations et illustre leur multiplexité. Au regard du politiste, cette question revêt une importance tout particulièrement significative, notamment en fonction de la place qu'occupe l'État au sein de ces interactions. Un premier constat s'impose alors: les relations inter-organisationnelles témoignent de la dilution du pouvoir de l'État dans des espaces sociaux qui semblent échapper à son contrôle. Dans une étude sur une aire transfrontalière et dans des situations de crise liées à des déplacements de populations, la capacité de réponse de certains groupes, ONG, Églises,

1. Les deux auteurs reprennent les travaux de Ronald Burt, dont *Structural holes. The social structure of competitions*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.

2. Certains travaux sur le terrorisme s'inspirent de cette conception des réseaux. Un livre a connu un succès important pendant la guerre froide, Claire Sterling, *The terror network*. New York, Holt, Rinehart and Winston, The Reader's Digest Press, 1981. Dans cette même optique, un ouvrage sur le Council on Foreign Relations, un groupe d'élites nord-américain, a essayé d'appuyer la thèse marxiste de la domination dans le domaine des relations internationales en mobilisant une interprétation du réseau: Laurence H. Shoup, William Minter, *Imperial brain trust. The Council on Foreign Relations and United States foreign policy*, New York, Monthly Review Press, 1977, 334 p.

communautés a été mise en évidence[1]. La multiplexité des relations et la faible spécialisation des rôles que nos deux auteurs soulignent (p. 174-175) est manifeste dans cette situation d'émergence où se créent, face au vide de pouvoir que les carences de prestations étatiques entraînent, des réseaux d'entraide et de prise en charge des individus.

A. Degenne et M. Forsé se penchent sur un des traits sociologiques les plus significatifs que la dynamique du réseau implique: la nature de sa diffusion. Ils se situent alors explicitement dans la lignée des travaux de Gabriel de Tarde sur l'imitation[2]. Les deux sociologues vont reprendre des exemples d'enquêtes où le processus décisionnel a fait l'objet d'une analyse visant à mettre en lumière la logique d'imitation qui guide la conduite des acteurs ainsi que la nature multiplexe des liens sociaux[3]. En voulant désigner des phénomènes similaires cette fois-ci dans l'univers politique, Agnès Heller et Ferenc Feher soulignent la performance des réseaux en mettant en lumière leur transfonctionnalité et leur capacité de diffusion[4]. La transfonctionnalité désigne la capacité de faire interagir plusieurs segments de la vie sociale à travers plusieurs espaces de mobilisation que le réseau aura investis. Il ne s'agit plus uniquement de multifonctionnalité, à savoir occuper simultanément plusieurs espaces, encore faut-il promouvoir une synergie entre ces différentes scènes. La diffusion est tributaire de l'interaction ainsi que de la correspondance entre plusieurs fonctions du mouvement social[5]. La capacité de mobilisation du réseau fait l'objet d'un questionnement politique dont A. Heller et F. Feher tracent les contours théoriques. L'approche stratégique procure les instruments nécessaires afin de rendre raison des comportements individuels, des alliances, des conflits et des schismes.

En élaborant la problématique de l'appartenance multiple, A. Degenne et M. Forsé interrogent le rapport entre la multiplication des liens faibles et la prégnance des liens forts. Lorsqu'au sein d'un groupe il existe une forte corrélation entre les statuts des différents participants, les liens faibles auront peu de chances de se développer, l'intégration locale sera forte au détriment de l'intégration globale. En revanche, lorsque la corrélation est faible entre les statuts, de nombreuses relations vont se développer entre différents cercles, l'intégration locale sera faible à l'inverse de l'intégration globale (p. 222-228). Cette opposition entre ces deux idéaux-types traduit une structure binaire qui intègre à la fois l'échelle micro- et macro-sociologique[6]. Dans l'univers politique, des études

1. André Sik, «Transylvanian refugees in Hungary and the emergence of policy networks to cope with crisis», *Journal of Refugee Crisis*, 5 (1), 1992, p. 16-28.

2. Gabriel de Tarde, *Les lois de l'imitation*, Paris, Ressources, 1979, 428 p. (réimpression de la 1re éd., Paris, Alcan, 1895).

3. A. Degenne et M. Forsé vont reprendre le schéma épidémiologique traditionnel et notamment l'expérience de Katz et Lazarsfeld sur les choix des femmes aux États-Unis en 1955, ainsi que l'enquête de Coleman, Katz et Mendel sur la diffusion d'un antibiotique (p. 183-198).

4. Ferenc Feher, Agnès Heller, «From red to green», *Telos*, printemps 1984, p. 35-44.

5. Cette idée est développée dans la littérature contemporaine sur les mouvements sociaux. Des sociologues mobilisent la notion de réseau lorsqu'ils abordent la notion de champ multi-organisationnel. On peut voir, à titre d'exemple, P. Bert Klandermans, «Linking the 'old' and the 'new' movement: networks in the Netherlands», dans Russell J. Dalton, Manfred Kuechler (eds), *Challenging the political order, new social and political movement in Western democracies*, Londres, Polity Press, 1990, p. 122-136. Pour une réflexion sur le champ multi-organisationnel, on peut consulter l'ouvrage dirigé par Olivier Fillieule qui reprend les différentes élaborations de cette notion. La définition du champ multi-organisationnel intègre dans sa formulation le concept de réseau; Olivier Fillieule (dir.), *Sociologie de la protestation: les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1993, 287 p.

6. Pour une réflexion sur le rapport entre analyse micro-sociologique et macro-sociologique, voir J.C. Alexander (ed.), *The micro-macro-link*, Berkeley, University of California Press, 1987.

sur les modalités des allégeances s'inscrivent dans cette perspective de la superposition et/ou, parfois, dans le schéma idéal-typique de la substitution d'un mode de relation à l'autre.

Les réseaux canalisent les allégeances des individus que les institutions traditionnelles du politique ne sont plus en mesure de capter. C'est dans cette perspective que le phénomène est appréhendé en sociologie des relations internationales[1]. Des réseaux transnationaux témoignant de la multiplicité d'allégeance et de la multiplexité des relations signalées par A. Degenne et M. Forsé se forment afin de répondre à la demande sociale des individus et des groupes. Dans son analyse de certains flux transnationaux en Afrique, François Constantin a recours à cette notion afin de désigner des organisations sociales multifonctionnelles qui se composent en marge et dans le sillage des États[2]. La problématique politique que la présence de ces organisations révèle tient à la nature des rapports entre ces groupes et les États. En effet, la sortie d'allégeance à l'État-nation dont leur présence et leur fonctionnalité témoignent est manifeste. En revanche, comme l'indique F. Constantin, il serait erroné de croire que l'État ne tire aucun bénéfice de ces groupes dont il cautionne les activités. Les bénéfices pour les gouvernants sont réels, bien que la dynamique de la construction stato-nationale se trouve, quant à elle, considérablement altérée. Les ressources des flux transnationaux et de leurs réseaux sont significatives pour des États qui, à défaut de vouloir protéger ou construire leur souveraineté, sont à la recherche de partenaires économiques, sociaux et politiques susceptibles de drainer des devises et de nouveaux moyens d'action, notamment dans le domaine de la protection sociale.

Les caractéristiques des réseaux désignées par A. Degenne et M. Forsé, notamment à la suite des travaux de Vincent Lemieux — faible spécialisation des rôles, multiplexité des relations, redondance des liens, défaut de rigidité des frontières, non-coordination de l'action, faible hiérarchie des acteurs —, témoignent de réalités auxquelles l'univers socio-politique est quotidiennement confronté[3]. Le terrain couvert par F. Constantin en Afrique illustre cette problématique du réseau telle que les deux théoriciens la construisent. Dans cette perspective et à partir de cet exemple, il est possible de mieux saisir la structure à géométrie variable des réseaux. Ces réseaux de solidarité, de parenté, d'entreprises humanitaires ou religieuses sont autant d'acteurs qui modifient les conditions socio-politiques des pays qu'ils traversent. Les réseaux ont partie liée avec la multifonctionnalité en raison de leur structure à géométrie variable. Aussi, l'observation et l'analyse des réseaux confrontent le politologue à un questionnement majeur : rendre raison du passage à l'acte politique à partir de la mise en évidence de liens inter-organisationnels. Aucune structure n'est des-

1. Dans une perspective théorique on peut se référer notamment à James N. Rosenau, *Turbulence in world politics, a theory of change and continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990, 480 p.; Bertrand Badie, Marie-Claude Smouts, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, 248 p. Un article aborde plus particulièrement le thème des réseaux en relations internationales: James N. Rosenau, « Les processus de mondialisation: retombées significatives, échanges impalpables et symbolique subtile ». *Études internationales*, 24 (3), septembre 1993, p. 497-512.

2. Lors du quatrième colloque de l'Association francaise de science politique, François Constantin avait rendu compte de cette question dans sa communication (table ronde numéro 1) « La transnationalité de l'individu à l'État. À propos des modes populaires d'action internationale en Afrique orientale », 18 p. Cette communication est reprise dans l'ouvrage de Michel Girard qui rassemble les contributions des différents intervenants à cette table ronde, Michel Girard (dir.), *Les individus dans la politique internatianale*, Paris, Economica, 1994, p. 155-177.

3. Les deux auteurs reprennent une distinction opérée par Vincent Lemieux entre appareil (organisation au sens courant du terme) et réseau (p. 174-175). Vincent Lemieux, *Réseaux et appareils*, Québec, Edisem, Paris, Maloine, 1982, 125 p.

tinée à demeurer immuable et, bien au contraire, les liens à l'intérieur d'un réseau dépendent de la volonté et de la capacité de réinterprétation de l'acteur, à la fois dans son rapport à la tradition et dans la captation de ses ressources originaires. En conséquence, les réseaux sont des organisations politiques à visages multiples occupant simultanément plusieurs fonctions, définies à partir d'une multiplicité de référents (des réseaux peuvent se structurer aussi bien suivant des enjeux locaux, nationaux ou inter et transnationaux) et susceptibles d'évoluer dans la temporalité.

L'analyse des réseaux se révèle un instrument précieux dans la définition d'un des enjeux majeurs du politique, la dialectique entre l'État et les individus. Comme le soulignent Joseph Camilleri et Jim Falk, de nouveaux mouvements sociaux font leur apparition et leur vecteur de diffusion est souvent le réseau qui permet aisément de traverser les espaces nationaux [1]. Les nouveaux mouvements sociaux auxquels ces auteurs font référence, certains groupes religieux, écologiques ou pacifistes, sont doués d'ubiquité sociale dans la mesure où leur action recouvre plusieurs niveaux socio-politiques. J. Camilleri et J. Falk font judicieusement remarquer l'oscillation de ces mouvements entre le retrait du système, la participation partielle et la confrontation directe [2]. Cette oscillation et cette ubiquité attestent d'une couverture sociale inédite que l'organisation en réseau facilite. Le réseau est un objet dont la flexibilité facilite un engagement rapide dans l'espace public ou bien, au contraire, un retrait de cette sphère : des mécanismes d'invention de la tradition, d'instrumentalisation des valeurs à travers les liens informels qui le composent sont autant de facteurs indiquant la marge de ses possibilités adaptatives et sa vocation stratégique.

En tant qu'organisation, le réseau semble désigner l'actualisation de potentialités sociales découvertes à travers le passage à l'acte politique de certains groupes, là où la substitution d'allégeance constitue le pivot de cet agir. Reconstruire les liens qui ont conduit à ces mobilisations est une gageure stimulante, et il convient dès lors de reconstituer la forme et la nature des réseaux socio-politiques. Les études récentes menées dans le domaine du crime organisé et du terrorisme témoignent de cette volonté de comprendre des phénomènes complexes [3]. Aussi, Michel Wieviorka encourage l'observateur et l'analyste à la prudence lorsqu'il aborde ce terrain [4]. En effet, sans vouloir mettre en cause les hypothèses d'instrumentalisation de la part de certains États terroristes — les découvertes les plus récentes semblent confirmer cette hypothèse —, cet auteur souligne l'importance d'une étude approfondie des motivations des acteurs afin de mieux rendre compte d'un tel phénomène. Il s'agit d'analyser les terrains sur lesquels sont venues se greffer les ramifications d'un réseau terroriste, les sociétés susceptibles de répondre aux attentes et aux besoins de ces organisations. En conséquence, cet auteur encourage l'étude de l'interaction entre plusieurs niveaux de liens à différentes échelles de la vie sociale, le local, le stato-national et le global. L'allégeance à l'État-nation est concurrencée par d'autres formes d'allégeances à des groupes qui trouvent leur foyer d'émergence dans le local et ou dans la transnationalité. Dès lors, il est possible de transcrire dans l'univers politique la perspective sociologique que Degenne et Forsé avaient reprise dans leur ouvrage à partir des théories de l'intégration de Blau et de Granovetter (p. 228) : l'individu et les groupes sont à la recherche de liens dans

1. Joseph Camilleri, Jim Falk, *The end of sovereignty ? The politics of a shrinking and fragmenting world*, Aldershot, Edward Elgar Publishing, 1992, 312 p.

2. *Ibid.*, p. 231.

3. Il existe une abondante littérature sur cette thématique. Sur le terrain russe, on peut se référer à Stephen Handelan, « The Russian mafiya », *Foreign Affairs*, mars-avril 1994, p. 83-96. Le défaut de pouvoir de l'État que la chute du communisme a entraîné a favorisé le développement d'une économie de gang en Russie. Ces réseaux ont leur prolongement en Europe centrale et en Allemagne. Les dirigeants de ces groupes se sont réunis avec les chefs des groupes mafieux italiens.

4. L'auteur s'explique sur ce point dans « Le réseau de la terreur : une hypothèse à revisiter », *Cultures et conflits*, 4, hiver 1991, p. 113-122.

une sphère qui dépasse le cadre local ou national et élisent la société internationale en tant que terrain privilégié dans la recherche de leurs soutiens. On peut voir dans ce constat stratégique des raisons structurelles qui tiennent parfois à la nature des liens entre acteurs nationaux et locaux, peu propices à l'entente, facteurs de dispersion et de rivalité.

L'interpénétration de différentes sphères sociales est une problématique récurrente que les politologues ont souhaité développer dans leur analyse des phénomènes sociaux. M. Degenne et A. Forsé se font l'écho de plusieurs études d'anthropologie politique visant à démontrer que la multiplication des réseaux sociaux et leur entrecroisement ont pour effet de diminuer les potentialités des conflits sociaux (p. 229)[1]. À travers cet exemple, l'anthropologie politique rejoint à un autre niveau la pensée politique libérale qui, dans la lignée de Montesquieu, a appris à désigner le commerce et ses flux en tant que vecteurs de la paix entre les nations. Le développement des réseaux stimule une logique de l'intérêt à laquelle les acteurs sociaux s'attachent en consolidant leurs liens faibles. Il est certes difficile d'afficher autant d'optimisme sans émettre de réserves : la destination des réseaux est plurielle. Leur fonctionnalité en termes de pacification ou de conflictualité est une question qui reste, dans l'espace politique, largement ouverte aux débats et aux controverses.

*

Le travail d'A. Degenne et de M. Forsé contribue à la définition d'une synthèse à propos d'un objet dont les contours demeuraient jusqu'à présent mal définis, bien que son opérationnalisation dans les études témoigne de son effectivité dans la réalité sociale. En passant en revue la littérature existante sur ce sujet, les deux sociologues ont évité de mentionner les travaux sur les réseaux concernant la sphère transnationale. Ce domaine, la sociologie des relations internationales, est pourtant riche en exemples témoignant de la validité de cette problématique[2]. Émergent en effet dans cette sphère les questionnements que nos auteurs soulignent tout au long de leur ouvrage : en premier lieu, le relâchement de contraintes sociales structurantes et l'intervention de formations sociales concurrentes des institutions dans la genèse de la norme et la conduite des pratiques. Des espaces sociaux échappent ainsi tout particulièrement au contrôle des institutions, là où le développement des réseaux est facilité par la relativité du pouvoir de sanction. À cet égard, les mouvements religieux contemporains offrent de nombreux exemples d'une pratique socio-politique du réseau, lorsque les grandes institutions éprouvent des difficultés à réglementer le monopole des allégeances face auxquelles s'érigent rapidement des réseaux de prédicateurs indépendants[3]. A. Degenne et M. Forsé ne s'engagent pas dans cette perspec-

1. Les auteurs se réfèrent principalement aux travaux de Colson sur les Tanga en Zambie et à ceux de Gluckman dans plusieurs sociétés sans État. K. Colson, R. Emerson, «Power equity and commitment in exchange networks», *American Sociological Review*, 43, 1978, p. 721-739; M. Gluckman, «Stateless society and maintenance of order», dans M. Gluckman (ed.), *Politics, law and ritual in tribal society*, Oxford, Blackwell, 1965.

2. On s'est efforcé à plusieurs reprises de signaler plusieurs cas de figure s'y rapportant, afin de noter les prolongements des théories signalées et élaborées par A. Degenne et M. Forsé.

3. Il existe une abondante littérature sur ce sujet. On peut signaler plusieurs ouvrages qui témoignent de cette redéfinition des groupes religieux dans des espaces socio-politiques et stato-nationaux très divers. Le cas d'un groupe catholique intégraliste est tout particulièrement intéressant et témoigne de la prégnance de la problématique du réseau. Salvatore Abbruzzese, *Comunione e Liberazione. Identité catholique et disqualification du monde*, Paris, Le Cerf, 1989, 247 p. Dans le monde indien, Christophe Jaffrelot a mis l'accent sur l'impact des réseaux religieux dans les mobilisations des partis nationalistes. Dans une perspective socio-historique, l'auteur a décrit et analysé la capacité de certaines sectes de se mobiliser en faveur des partis nationalistes contestataires.

tive, ils cherchent avant tout à fonder une théorie de l'action sociale reposant principalement sur des données empiriques, statistiques et une schématisation graphique. Les graphes et les statistiques sont alors des instruments tout particulièrement adéquats. Leur application dans des cas d'études, où les variables culturelles redéfinies par la sociologie interprétative priment, se révélerait inadéquate. C'est là une des limites de la méthode proposée par nos deux auteurs, dans la mesure où l'application dans l'espace politique implique parfois le recours au qualitatif. L'analyse quantitative n'est pas un passage obligé de l'analyse des réseaux. Par ailleurs, celle-ci se révèle bien souvent une tâche impossible, tant les ramifications de ces organisations sont étendues lorsque les interactions sont performantes.

Si l'on envisage la compréhension de ces phénomènes dans la durée, l'approche en termes de réseau a également une fonction heuristique: cet outil d'analyse vaut aussi bien dans une perspective synchronique que diachronique. Certes, cette dimension n'a guère été privilégiée par les deux auteurs, sans doute une sociologie du sens, telle qu'elle a été évoquée précédemment, conduirait à penser le réseau de manière extensive, en tant que mouvement social évolutif, tributaire de logiques évaluables à l'aune de la temporalité. Les valeurs et les normes des groupes se transforment, et le réseau est la composition matricielle à partir de laquelle certains phénomènes politiques semblent se renouveler. Certains mouvements sociaux sont ainsi en mesure d'organiser une mobilisation, au nom d'une tradition inventée que les relations interorganisationnelles vont contribuer à promouvoir et à consolider. Dans la perspective de l'interactionnisme structural, la connaissance de ces logiques relationnelles donne accès à la compréhension de situations complexes; cette approche critique du réseau engage dès lors à mieux situer l'infléchissement de certaines trajectoires.

Ariel COLONOMOS
Centre d'études et de recherches internationales
Fondation nationale des sciences politiques

En tant que contruit social, le syncrétisme stratégique révèle l'aptitude des acteurs religieux à reformuler la nature de leurs liens en fonction d'une stratégie politique liée à un contexte déterminé. Le réseau est cet ensemble mouvant, en l'occurrence les sectes hindouistes, capables de se constituer dans l'unité à partir du multiple, en tant que réponse face au péril de la minorité musulmane. Christophe Jaffrelot, *Les nationalistes hindous*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, 527 p. Dans l'espace nord-américain, les groupes évangéliques se constituent en réseaux face aux institutions protestantes traditionnelles. On peut voir, entre autres, Jeffrey K. Hadden, Anson Shupe, *Televangelism power and politics on god's frontier*, New York, Henry Holt and Company, 1988, 325 p. Les nombreux travaux sur l'islam politique témoignent également de cette capacité des réseaux politico-religieux de se structurer en fonction de la configuration des différents paysages sociaux. Il est difficile de se référer à un ouvrage en particulier, tant la diversité des choix est importante. Le *RAMSES* de 1994 propose dans cette même perspective d'étude et de recherche une brève synthèse des réseaux politiques islamiques dans le monde arabo-musulman: Thierry de Montbrial, Pierre Jacquet (dir.), *RAMSES 1994*, Paris, Dunod, 1993. Ces différents exemples sont tirés d'études de sociologie politique interne. Cependant, force est de constater la portée transnationale de ces mouvements sociaux, qui diffusent leur message et leur structure au-delà des frontières de leur foyer d'émergence.